	C. P.C 12.4.30 Numéro matricule (1111)
, d	Nom: Jean François Rodelphe Surpom: Glasse Gasse
0	de mobilisation:
H	DAGITE ELIMINATE.
FIC	
	de l'Isire , prosession de cultivateur , departement menton roud , visage ovalle Taille: 1 m. 55 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent. Bis de Jean François Rodolphie et de Cruchet Camilie dominible MARQUES PARTICULIÈRES:
	de de l'Alexandre de
P	N° 76 de tirage dans le canton d' Besprieux Degré d'instruction: générale (1). 2
	DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses.) Bon [46:Régiment d'Infl.]
	Compris dans la 15 partie de la liste du recrutement cantonal (portion),
	DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
	et soldat de 3º classe le dit in a langue dant la distantit le la su Dans l'ed du distante a Pied 1544
	Most commae contiende famille en accostion de l'aviate ministèriel du 12 3 dans la réserve
	AFFECTATIONS OF
	Expelle 1918 au 18 avoit 1918 sug l'ayèt du convalerente a l'après querte de la la au 35 avoit 1918 sug l'ayèt du convalerente a l'après querte l'après que l'aprè
	Evalue sur f heplat in 80 a quinting du 10 octobre 1918
	ou let of the 1918 sand salled to feelers
	Passé dans la Mersic de l'armée active le LOulobre 1907 LOCALITÉS SUCCESSIVE HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE. Numéro Dates. Communes. Subdivisions de région.
	Service de la Réquisition) du 2 and and and soll 3 de green and a la list de la 3 de l
	De Chadhard W Al Mark land - Gulle au 2 1.10 Chadle Gill I at no
	Shall an 18 6 de chassins a God le 18 3-1918 Craemi blevi le 20 Juillet 1915 - Our Armies A. Solt le 18 3-1918 Craemi blevi le 20 Juillet 1915 - Our Armies A. Solt le 18 3-1918 Craemi blevi le 20 Juillet 1918 - Our Armies A. N. Solt le 20 Our M. 9 1 1 1 mile de Le 19 Juillet 1918 - Our Armies A. N. Solt le 20 Our M. 9 1 1 1 mile de Mai 1910 Stamphound chy. Simulation of Schelon - N. 277.8: Juillet 1918 - Our Maries au granges Monthisation of Schelon - N. 277.8: Juillet 1918 - Our Maries au granges Monthisation of Schelon - N. 277.8: Juillet 1918 - Our Maries A. Schelon - N. 277.
	mobilisation of échelon - N. 2778 mod Infinite Sur Super de Sur Jan Sur La Sur
	1
	Type of la 16 16 Mayord de Madreus depat le tédecombe 1924 Type of la 16 16 Mayord de Madreus depat le tédecombe 1924 Tant d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate Sant affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 6 Ju Indicate d'aux affectation " le l'auran 1924 . C. re. 12431 42 du 19 19 2 du 1
	Our Ormiest's for 14 Octobe 1945 at A Guestin Alan as blin main gante
	A LAGORALE L'HOMME DOIT PASSER DAYS de la lis dispossibilité 1s réserve l'armée la réserve de l'armée de de de la l'acterve de l'armée de l'ar
	16 mars 1 10 mar
	au au .
	Libéré du service, militaire le
	Juli Dis compagnes. Interior sunte : Jug miller 1918 au 19 Sout 1919 Stuy Armèes W. N. Cot Ju Lo Clour 1918 au 6 Set log 1918 (1) Le degre d'instruction miliaire sera indiquée conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889. (2) L'instruction miliaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau. (3) Pour les hommes compris dans la 5° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
	Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné. Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire. d. Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

The format of the second of th	E 200	Nom: CIMON Prénoms: Jean François Rodolphe Surnom: ÉTAT CIVIL.	Numéro matricule du recrutement: HHH1 Classe de mobilisation: 1903	
DECISION DE CONSTIL DE REVISION ET NOTIFS. (Internal to the state of	FICH	d'Regrieux département de l'Isère résidant à l'Georges d'Espéranche, canton d'Regrieux département de l'Isère profession de cultivateux Glis de Jean François Rodolphe et de Gruebet Carrille	Cheveux et , sourcils chatains , yeux Chatains , front découvert , nez morjen , bouche mosjenne , menton roud , visage ovale . Taille: 1 m. 55 cent, Taille rectifiée: 1 m. cent.	
DETAIL DES SETUTES IT MUTATOOS DIVINESS. LINEADACTOR LA SOLD AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN		DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la natyre des dispenses.)	d'instruction : (militaire (a).	
Abmobilisation of the depth of Billswines of Colorador Service and		DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessores, actions d'éclat, décorations, etc.) Incorproré le 15 Novembre 1904. Il 6557 arrive au compt et soldant de 3t. classe le dat jour, lonnorse dans la dispossibile le Homars 1907 commae boutien de samulle en assention de l'arrighe ministère du 12 février 1907. Certificat de Jormes conduité Geterde. Esquellet 1915 au 18 avoit 1915 sur l'éclat au 2° 2000 à Nantya du 12 feurlet 1915 au 18 avoit 1915 sur l'éclat du 9, qui 19 feurlet 1918 en de la sur le mondre 1915 au 28 juillet 1918 convollenceur 26 puis l'ague du 7 au 28 juillet 1918 convollenceur 26 puis de convollenceur 26 puis de convollenceur 26 puis de convollenceur 20 puis 2	Dans la disponibilité Ou dans la réserve l'ass' l'actual a Gid Africa Ostital AFFECTATIONS L'après querre L'armée active. AFFECTATIONS L'après querre L'après querre L'allingade de Rockeus des l'armée active. AFFECTATIONS L'après querre L'allingade de Rockeus des l'armée active. AFFECTATION L'après querre L'après quer	
A accompli une période d'exercices dans l Que dans la réserve de l'armée territoriale le Passé dans la réserve de l'armée territoriale le		demobilisation demobilisation	Stewner 1988 med . Parfect Silence 2 Legen (184) B. 1 Mars 1990 Rette Invaine Nierral B. 1 Mars 1990 L'algoritaires, chap therene B. Nois 1910 L'algoritaires, chap therene B. Nois 1918 L'algoritaires, chap therene B. Nois 1918 L'algoritaires, chap therene B. Proposse pour la Medaille Militaire	
Libéré du service, militaire le		and & quillet 1918 - fra halle which main good of a decemple on the special of the halle of the hall of the halle of the hall of the ha	LA LACCELLE L'HOUMER DOIT PASSER DANS La LINGUELE L'HOUMER DOIT PASSER DANS L'ACCELLE L'HOUMER DOIT PASSER DANS de la C'ACCELLE L'HOUMER	

AL D	2 Jectus cues	C. P.C 12.4.30
i i	Nom: Comon	Numéro matricule du recrutement:
i i i	Prénoms: Jean François Rodolphe Surpom:	Classe de mobilisation : 1903
	ÉTAT CIVIL.	SIGNALEMENT.
FICE	No 10 Avril 1883, à J. Georges d'Espiranche car d'Degrieur	nton Cheveux et sourcils chatains,
E	à l'Georges d'Espéranche, canton d'Desprises départer	nent menton roud , visage valle .
	Nó le 10 Avril 1883, à J. Georges d'Espiranche car d'Degrieux, département de l'Isère, résio à l'Georges d'Espéranche, canton d'Degrieux, départer de l'Isère, prosession de cultivateux fils de Jean François Rodolphe et de Cruchet Camilie, domici	Taille: 1 m. 55 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent.
	département de l'Isère , département de l'Isère	N. M.
	, and any and a canon a regreen	Degré d'instruction : militaire (2).
	DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses.)	46 Régiment d'Infa
	Compris dans la 150 partie de la liste du recrutement cantonal (33.
		Dans l'armée active.
	DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessores, actions d'élat, décorations, etc.) Incorporé le 15 Novembre 1904, els elle 6554 arrive au corps	Dans regled In Piece Syon Rieme 045445
	et sodat de se classe le dit jour, Convoyé dans la disponsibile le 16 mars	
	florier 1907. Certificat de borner conduits Generile".	de l'armée active. AFFECTATIONS 20
	Surely du 18 au 25 août 1915 aug le dyste des convalescents	6 B md challens a Giod
	of wellet 1915 at 18 avit 1915 and 1 depth die convalence to liquid du 18 avit 1915 and 19 2014 du 19 au 19 pullet 1918 and 19 au 25 avit 1918 du 19 au 19 pullet 1918 and 19 au 28 yullet 1918 and	Dans l'armée territoriale et dans
	Evance sur I herdal n. 80 a quinter du 10 octobre 1918	territoriale et dans sa réserve.
	on 24 octobre 1918 impolésserves 30 foies	LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
	Nume in the second seco	Subdivisions
	a Coratem	13 Terrer 1908 med Partiet Silence 9 Lyon (166) R
	BE STATE OF THE ST	21 Mars 1909 Volute Jermine Therme IR
	A accompli une 1" période d'exercices dans l = 99 d' Infa	4 28 9 Mars 1910 It Symphonics chap Frence 18
	A accompli une 1" période d'exercices dans l 99. A hofa	5 Mari 1919 of Symphonics Developer Vienne R
	A accompli une 2' période d'exercices dans le 99! Riedt d'Enfauture	
	Passé dans l'armée territoriale le Plum 1913	Propose pour la Médaille Militaire
		Evarois de 1932
	, i i o	ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOUME DOIT PASSER DANS de la la réserve LIBERATION
	A accompli une période d'exercices dans l	disponibilité la réserve de Parmée de Parmée active.
	A accompli une période d'exercices dans l	16 mars 1 1907 1917 1923 1929
	Passé dans la réserve de l'armée territoriale le	1924 1931
	Libéré du service militaire le . Luit 500 compagnes : Interior Limbe : Trygquillet 1918 au 19 Don't 1918 Mux Arme	is W. N. Est Ju 20 Clouking 18 au & October 1918 .
	[1] Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction de l'Instruction milisaire, sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comfigure par les hommes compris dans la 5° contide de la little l'institution de la comprendra comfigure de la comprendra	du 4 décembre 1889. me non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
	Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajurne. 1. Pour ceux compris dans la 7° partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire. 1. Pour ceux compris dans la 7° partie de la liste, l'indication à vorter est : Mis à la disposition de la liste, l'indication à vorter est : Mis à la disposition de la liste, l'indication à vorter est : Mis à la disposition de la liste, l'indication à vorter est : Mis à la disposition de la liste, l'indication à vorter est : Mis à la disposition de la liste, l'indication à vorter est : Mis à la disposition de la liste, l'indication à vorter est : Ajurne. 1. Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajurne. 2. Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajurne. 2. Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajurne. 2. Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajurne. 3. Pour ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à vorter est : Mis à la disposition de la liste de la	du Ministre de la Marine, (Art. 4 de la loi.)